

**CANDIDATURE INDIVIDUELLE**  
**ELECTION COMPLEMENTAIRE**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFVB OLYMPIADE 2013/2016**

Je soussigné,

Nom (Mme - M.) : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

N°Affiliation GSA : \_\_\_\_\_ N° Licence (2016/2017) : \_\_\_\_\_

Fonctions fédérale, régionale et/ou départementale : \_\_\_\_\_

**Déclare être candidat au Conseil de la Fédération Française de Volley-Ball –  
Olympiade 2013/2016**

**Je déclare sur l'honneur ne pas être condamné(e) à une peine faisant obstacle à mon inscription sur une liste électorale, ni à une sanction d'inéligibilité invalidant ma candidature et certifie être en conformité avec les incompatibilités visées à l'article 15 des Statuts de la FFVB.**

« Les candidats (candidates) au Conseil d'Administration doivent être licenciés à la FFVB depuis 6 mois au moins et avoir été licenciés à la FFVB pendant 24 mois au moins, au cours des 4 années qui précèdent l'élection.

Les membres sont rééligibles.

Ne peuvent pas être administrateurs :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Sont incompatibles avec le mandat d'administrateur les fonctions de Chef d'Entreprise, de Président de Conseil d'Administration, de Président et de Membre de Directoire, de Président de Conseil de Surveillance, d'Administrateur Délégué, de Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou Gérant exercées dans les Sociétés, Entreprises ou Etablissements, dont la principale activité professionnelle consiste dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Fédération, de ses organes internes, de ses organismes nationaux, régionaux et départementaux ou des groupements sportifs qui lui sont affiliés.

Ces dispositions sont applicables à toute personne qui, directement ou par personnes interposées, exerce de fait la direction de l'un des Etablissements, Sociétés ou Entreprises ci-dessus visés »

**Je m'engage à respecter les modalités de scrutin définies par les règlements de la FFVB et celles prévues en cas de litiges survenant lors de la déclaration de candidature ou de l'élection.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :